

**PROCÈS-VERBAL**  
**RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE**  
**TENUE LE 17 octobre 2024**

**Présences:**

Jacinthe Paré, directrice adjointe	Normand Bonin, parent
Marie-Ève Tétreault, enseignante	Eugénie Arthémise St-Amand, parent
Stéphanie Venne, enseignante substitut	Sindy Hénault, parent
Marina Bussière, personnel de soutien	Catherine Ouellette, parent (substitut)
Charles Beaupré, parent	

**Absences :**

Isabelle Coulombe, directrice	Josée Coderre, enseignante
Patricia Henri, enseignante	Yanick Dion-Morel parent (substitut)
Jade Sauriol, rep. communauté	

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Bonin fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Beaupré propose l'adoption.

**CE-20241017-01**

**2. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 septembre 2024**

M. Beaupré demande d'envisager la possibilité de demander aux membres du CÉ d'avoir lu le PV à l'avance. Ainsi, nous aurions uniquement à adopter les PV en séance tenante.

M. Bonin propose l'adoption.

**CE-20241017-02**

**3. Suivi du procès-verbal**

Aucun suivi.

**4. Questions orales du public**

Aucune question du public.

**5. Répartition des mandats (présidence, vice-présidence, secrétariat)**

La direction adjointe informe les membres qu'il est important d'aviser la direction d'une absence, car il est essentiel d'avoir le quorum pour siéger. Elle informe également que le membre de la communauté fait partie du quorum, mais n'a pas le droit de vote. Les parents substitués ont droit de vote uniquement s'ils remplacent un parent. Quorum de notre CÉ : au moins 5 personnes, dont 2 parents.

Suite à la présentation des postes à pourvoir, monsieur Normand Bonin énonce sa volonté de siéger au poste de président. Monsieur Charles Beaupré quant à lui se présente au poste de vice-président. Madame Eugénie Arthémise St-Amand accepte le poste de secrétaire. Il est cependant entendu qu'advenant le cas où elle serait dans l'impossibilité d'occuper ce poste, Jacinthe Paré, la directrice adjointe la remplacerait.

Madame Hénault propose l'adoption.

**CE-20241017-03**

## **6. Règles de régie interne 2024-2025**

La directrice présente le document intitulé « Règles de régie interne 2024-2025 ». Une seule modification est présente dans le document présenté en 2023-2024. Le nombre de jours pour déposer l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement passe maintenant à 7 jours.

M. Beaupré propose l'adoption.

**CE-20241017-04**

## **7. Calendrier des rencontres**

Le calendrier est présenté aux membres du conseil selon les modalités suivantes:

Jeudi 17 octobre

Mardi 10 décembre

Jeudi 6 février

Mardi 29 avril

Mercredi 28 mai

Les membres s'entendent que les rencontres auront lieu à 18h30 à l'école Saint-Louis-de-France, à moins d'avis contraire.

## **8. Dénonciation d'intérêt**

La direction adjointe informe les membres qu'un document doit être complété dans le cas où un membre du conseil d'établissement pourrait être en conflit d'intérêts concernant avec une proposition sur laquelle il a le droit de vote (ex. : photographe, activités pour les élèves, etc.). Dans un tel le cas, le membre concerné doit remplir un formulaire de dénonciation d'intérêt.

## **9. Activités et sorties 2024-2025**

La direction présente de nouveaux dérangements prévus à l'horaire :

- La pièce de théâtre de la petite école pour les élèves du préscolaire et du premier cycle
- La sortie patin pour les élèves de 4<sup>e</sup> année
- Visite d'archéophone à l'école pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle
- La sortie de fin d'année chez Familizoo pour les élèves du préscolaire
- Activité en ligne « l'Astrolab » animée en collaboration avec l'observatoire du mont Mégantic pour tous les élèves de l'école
- Activité en classe animée par l'auteur Mario Brassard pour tous les élèves de l'école

M. Beaupré propose l'adoption.

**CE-20241017-05**

La direction présente la mise à jour du tableau de la répartition des coûts. Les membres du CÉ prennent connaissance de la répartition des coûts et sont en accord avec l'utilisation proposée du fonds 9.

Mme. Venne propose l'adoption.

**CE-20241017-06**

La directrice adjointe présente le sondage qui démontre combien les parents sont prêts à déboursier pour les sorties et activités pour l'année scolaire 24-25. Elle présente également les résultats illustrant leur souhait à participer à une campagne de financement. En fonction des résultats, les membres du CÉ proposent de ne pas aller de l'avant avec la campagne de financement et de continuer à faire contribuer les parents aux sorties. Le CÉ souhaite poursuivre les dépenses afin de diminuer le fonds 9.

Mme. Hénault propose l'adoption.

CE-20241017-07

**10. Photo scolaire 2025-2026**

Plusieurs commentaires négatifs des parents. Les membres du CÉ sont d'accord pour faire affaire avec une autre compagnie. Les membres feront la recherche des nouvelles compagnies. La directrice adjointe présente la compagnie "La petite école" qui fait les photos dans son autre école. Les membres du CÉ sont d'accord avec la proposition de la petite école. Suivi à faire concernant la date réservée.

Mme. Buissière propose l'adoption.

CE-20241017-08

**11. Mot du président(e)**

M. Bonin nomme être heureux d'occuper à nouveau le poste de président du CÉ et souhaite une bonne année scolaire à tous.

**12. Mot du personnel de l'école**

Les enseignantes font un retour sur la pratique d'incendie. Elles informent les membres que tout s'est bien déroulé.

**13. Mot du représentant de la communauté**

Madame Sauriol étant absente, aucun mot du représentant de la communauté.

**14. Mot de la direction**

La directrice adjointe présente le plan d'actions 24-25 en lien avec le projet éducatif. Elle informe les membres de la tenue des CAP qui favoriseront le développement pédagogique en lien avec la lecture. Concernant l'objectif entourant le climat sain et sécuritaire, l'animation des capsules Moozoom est relancée cette année.

Dans un deuxième temps, la directrice adjointe présente le tableau des sorties 24-25 du SDG. Elle présente également les coûts à titre informatif. Elle explique que si des ajustements sont à faire, elles pourront être faites lors du budget révisé.

**15. Autres points**

Aucun autre point n'est à aborder.

**16. Levée de l'assemblée**

M. Beaupré propose la levée de l'assemblée à 19h46.

CE-20241017-09

---

Direction d'école

---

Président(e) du Conseil d'établissement